

**Manuel VALLS**  
**Député de l'Essonne**  
**Maire d'Evry**

**AN – 26 novembre 2002**  
**Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers**

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Rapporteur,

Chers Collègues,

***Le moment semble venu d'avoir un débat serein, dépassionné sur le vote et l'éligibilité des étrangers non communautaires.*** La contribution d'Yves JEGO qui vient s'ajouter, après d'autres, aux propos de Gilles de ROBIEN ou de Jean-Louis BORLOO, vos collègues, rend pertinente l'inscription d'un tel débat à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale aujourd'hui. La Représentation Nationale semble être prête à affronter cette problématique avec la volonté d'être en phase avec ce qu'est la société française. ***Les esprits ont évolué et nos concitoyens semblent désormais prêts à une telle avancée. J'espère simplement que chacun en est conscient.***

**1. La crise de la Nation**

Mais, au-delà du vote en lui-même, c'est bien la construction d'un nouveau rapport à la Nation et à la République qui est en jeu. ***L'idée de Nation est en crise.***

***Les Français ne comprennent plus ce que nous entendons par « vivre ensemble » et c'est notre pacte républicain qui s'en trouve miné.*** En n'adaptant pas notre conception à la mondialisation, à la construction européenne mais surtout aux évolutions de notre société, nous n'avons pas collectivement servi l'idée de la Nation, nous l'avons même affaiblie ce qui a fait le jeu du Front National. Abandonner cette thématique, les valeurs communes aux extrémistes est insupportable. ***C'est au politique de reprendre l'initiative pour redonner du sens.***

***Si nous présentons à nouveau une PPL constitutionnelle aujourd'hui malgré le vote positif de l'Assemblée Nationale le 3 mai 2000, grâce à la gauche et à l'initiative de Noël MAMERE, c'est***

***bien parce que nous pensons que nous n'avons pas fait preuve les uns et les autres de suffisamment d'audace sur ces questions.***

C'est tout à l'honneur de notre groupe et de Bernard ROMAN de reprendre le fil du débat.

Oui, ***la Nation reste un principe spirituel***, si je reprends la définition de Renan. ***Elle ne doit pas être une affaire de couleur de peau, de religion ou d'origine.*** C'est un avenir commun à construire.

***Il faut rétablir l'ascenseur social*** par l'Ecole d'abord qui ***doit être au cœur du Pacte***, enseigner la citoyenneté et transmettre la mémoire mais aussi redonner leur force ***à la loi et à l'autorité républicaine.***

Ce sont quelques unes des composantes qui participeraient à la résurgence de nouveaux repères consolidant ainsi la Communauté Nationale.

## **2. Le défi de l'intégration**

Derrière la bataille du vote se profile ***le défi de l'intégration.*** L'intégration à la française marche mal ou ne marche plus. Notre modèle n'assimile plus, il n'intègre pas, il exclut. ***Nous cumulons les inconvénients du système anglo-saxon, son communautarisme sans ses avantages qui assurent une forme de promotion sociale et les blocages de notre modèle républicain d'intégration.***

***La blessure coloniale*** qui n'est toujours pas refermée faute d'une clarification de notre pays sur des heures troubles de son Histoire, la mise en oeuvre d'une ***terrible ségrégation ethnique, sociale, territoriale*** : voilà ce dont souffrent principalement – et ce ne sont pas les seules – les populations qui bénéficieraient de l'extension du vote aux extra-communautaires.

***La France ne doit pas se contenter d'exiger, elle doit aussi donner.***

Dire cela, M. le Ministre, ce n'est pas renoncer à maîtriser les flux migratoires, à lutter avec détermination contre les réseaux favorisant l'immigration clandestine.

Une ***politique européenne d'immigration*** et de ***véritables mécanismes de coopération et d'aide au développement avec le Sud*** sont, nous le savons, plus que jamais indispensables.

Mais, les populations issues de l'immigration, installées depuis longtemps, sont surtout une ***richesse*** ; leur apport est incontestable. Nous devons

donc nous donner les moyens de les intégrer pleinement à la communauté nationale.

Ce contrat, cette démarche que vous proposez, fixant les droits (à l'éducation, au logement, à la santé) et les devoirs (respect des règles et des lois) de chacun ne peut pas se limiter aux seuls nouveaux arrivants. **Il doit s'étendre à tous ceux qui sont installés sur notre territoire depuis au moins cinq ans.** C'est la condition de l'établissement de la citoyenneté de résidence que Bernard ROMAN a défendu avec conviction. **Les droits de vote et d'éligibilité s'inscrivent naturellement dans ce cadre.**

Notre modèle d'intégration en a besoin, c'est bien ce que vous ne semblez pas comprendre. Car les populations issues de l'immigration extra-européenne sont aussi oubliées par la République. Cette réalité malheureusement s'impose :

***Promotion sociale, oubliée par la République.***

***Egalité, oubliée par la République.***

***Droit d'exercer son culte, oublié par la République.***

***Reconnaissance de la culture, oubliée par la République.***

***La ségrégation territoriale est terrible.*** Elle surdétermine les parcours de chacun. Un enfant grandissant en ZUP a beaucoup moins de chances de devenir médecin, ingénieur, député. ***Et cela concerne toutes les familles populaires de ces quartiers quelque soient leurs origines.*** Les phénomènes de marginalisation frappent sans distinction, elles accentuent les césures sociales (chômage, logement,...) et politiques (non inscription sur les listes électorales, abstention,...).

Je préconise la mise en œuvre d'une ***discrimination positive***, fondée sur des bases territoriales. Il n'est pas nécessaire de recourir à des politiques de quotas basées sur des critères ethniques contraires à nos principes. Il faut donc orienter notre action à partir de ***critères territoriaux et sociaux***, comme ceux en vigueur dans les Zones d'Education Prioritaire (ZEP), mais en étant plus volontariste, je pense en particulier à l'accès à la Fonction Publique.

Nous avons d'ailleurs du mal à entendre le gouvernement et la majorité affirmer leur volonté de mettre en œuvre une politique d'intégration –et des signes non négligeables ont été donnés-quand dans le même temps, ils font le choix, vous faites le choix, dans les quartiers populaires, d'une politique injuste socialement avec notamment ***la remise en cause de la priorité à l'Education Nationale et des services publics pourtant indispensables pour assurer l'égalité des chances.***

A la ségrégation territoriale, vient s'ajouter pour les populations issues de l'immigration une ségrégation parfois invisible mais que chacun ressent. Ces populations, ces jeunes, français pour la plupart sont aussi l'avenir de la France, sont victimes de jugements au faciès notamment sur le marché de l'emploi. **Dès lors, il faut renforcer avec la plus grande détermination la lutte contre les discriminations.**

Enfin, il nous faut aussi assumer pleinement **la diversité de notre République**. Longtemps confiné aux caves, **l'Islam s'éveille dans notre pays**. Il est désormais la deuxième religion. Nous devons l'aider à organiser son culte et à se doter de véritables institutions représentatives, dans **le respect de la laïcité et de la neutralité religieuse**. La fin d'une lecture rigide de la loi de 1905 et la reconnaissance par la République du fait religieux, comme le préconise Régis DEBRAY, doivent permettre de **redonner tout son sens à la laïcité, respectueuse des choix et de l'Histoire de chacun.**

Les pistes de construction d'une nouvelle intégration sont donc nombreuses : apprentissage du français, restauration de la promotion sociale, ouverture de la fonction publique, lutte ferme contre les discriminations, plus grande solennité de l'acte de naturalisation, reconnaissance culturelle et culturelle,...

### **3. Voter, c'est aller vers l'intégration**

Nous le savons, sur les questions d'intégration, la route est droite et la pente est forte. Aussi permettez nous de vouloir l'adoucir. Voter parce que c'est une accession à l'expression et une marque suprême de considération, oui, **voter c'est aller vers l'intégration**. Nous ne devons plus voir le droit de vote comme une fin mais comme un moyen de l'intégration. L'attribution de la nationalité française est une des conditions qui favorisent l'intégration mais en accordant le droit de vote à tous les résidents, nous élargirions le champ de la citoyenneté à ceux qui tout en sentant qu'ils appartiennent à la Communauté Nationale, restent donc attachés à leurs anciennes racines.

**Donner le droit de vote à la première génération, c'est faire passer un message aux suivantes**, dire que la France considère leurs parents ou leurs grands-parents, dire que notre pays veut l'intégration, qu'il ne se contente pas de la proclamer mollement, qu'il montre sa reconnaissance à ceux qui ont tant apporté à notre pays, souvent sur les chaînes des usines automobiles, dans les mines, dans la sidérurgie, dans le bâtiment, à ceux aussi qui sont morts pour la France.

***Ce n'est pas désacraliser le vote que de considérer que voter est aussi un vecteur d'intégration.*** Si c'est une désacralisation, il faudrait revenir sur le vote des résidents communautaires. Soyons logique.

Car,

Comment accepter qu'un Algérien ou un Sénégalais, considérons les liens qui sont les nôtres avec ces pays frères, comment accepter donc que ces femmes et ces hommes en France depuis des décennies n'aient pas les mêmes droits qu'un Danois venu uniquement travailler quelques années ?

Comment accepter que des femmes et des hommes payant leurs impôts, participant pleinement à la vie de leur Commune, de leur Département, de leur Région n'aient pas la possibilité de s'exprimer sur leur devenir et de les gérer ?

Comment tenir un discours fort sur l'autorité de l'Etat, affirmer que « nul n'est censé ignorer la loi » et ne pas permettre à certains d'être acteurs de la vie de la Cité au moment même où nous réfléchissons à l'approfondissement de notre démocratie locale ?

Ils peuvent être délégués du personnel, adhérer à un syndicat, participer aux élections prud'homales du 11 décembre prochain, présider une association, siéger dans les instances des établissements scolaires et ils ne seraient pas dignes d'autres responsabilités notamment électives ?

***Aujourd'hui, les droits que nous reconnaissons aux étrangers résidents s'arrêtent à la porte des bureaux de vote. Une telle discrimination est effectivement indéfendable.***

### **Conclusion**

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Chers Collègues,

Ce débat ne pourrait pas supporter la stigmatisation des positions des uns et des autres au cours des 20 dernières années. Cette question a déjà trop servi les querelles stériles et les arrières-pensées politiciennes. Il faut que cela change.

Parce que l'idée de Nation est en crise, parce que nous devons faire face au défi de l'intégration, nous devons aussi accorder le droit de vote à tous les résidents aux élections locales.

***La France est une Nation***, elle crée des repères communs, elle s'enrichit des apports des nouveaux venus, elle évolue. Et c'est vrai pour chacun d'entre nous, on ne naît pas français, on le devient. On apprend à le devenir. Alors ne brisons pas le mouvement.

***La France est une République***, un acte permanent de confiance en l'homme selon la formule de **JAURES**. Faisons confiance et réactivons la République des possibles, une République qui jusqu'à sa Représentation Nationale correspond mieux à ce qu'est la société française

***C'est une des réponses qu'il faut donner au 21 avril et à la crise de confiance que notre pays traverse.***

Pour entamer la reconstruction du rapport à l'idée-France, pour la faire aimer, faire aimer ses valeurs, nous devons faire un geste pour offrir des repères sur le chemin de l'intégration, un geste pour que rapidement ceux qui ***comme l'enfant dans le poème de Senghor, « ont grandi à l'ombre » de la France*** sentent mieux qu'ils appartiennent à une communauté de destin, à un projet commun, à un projet collectif.

Ensemble, saisissons cette chance.